



# DRAME EVITE AU CD2

Le dimanche 11 octobre 2026, lors du mouvement de promenade au CD2, un drame a été évité grâce au **sang-froid**, au **courage**, à **l'entraide** et à la **réactivité exemplaire** des personnels présents.

Sans leur intervention, les conséquences auraient pu être dramatiques. Au cours du mouvement, alors qu'un agent ouvrait la cellule de la personne détenue Y, la personne détenue X a tenté d'y pénétrer violemment, munie d'un objet qui n'a pas pu être identifié sur le moment.

LA RÉACTION A ÉTÉ IMMÉDIATE ! **Un agent s'est interposé avec détermination** pour empêcher l'agresseur d'entrer, tandis qu'un autre a aussitôt verrouillé la porte de la cellule de la personne détenue Y.

Face à la violence et au comportement incontrôlable de la personne détenue X, les agents ont dû faire un usage légitime de la force afin de la maîtriser. Une arme artisanale a ensuite été découverte dissimulée sur elle.

Malheureusement, l'intervention n'a pas été sans conséquences, même si elle a permis d'éviter un drame. **Deux agents ont été blessés : l'un à l'œil, l'autre au poignet. FO Justice Le Havre tient à saluer leur bravoure face au danger !**

**FO Justice Le Havre** remercie tous les personnels mobilisés — officiers, gradés du PCI et du CD, ainsi que surveillants — pour l'efficacité de leur intervention, la sécurisation des lieux et la protection des agents.

**FO Justice Le Havre** remercie également la directrice adjointe pour la rapidité avec laquelle elle a reçu et pris en charge nos deux collègues.

**Une réponse disciplinaire exemplaire, à la hauteur de la gravité des faits, doit être apportée !**

**FO Justice souhaite un prompt rétablissement à nos collègues et reste à leur disposition pour les accompagner dans leurs démarches.**

